

STATISTIQUES

BELGIQUE

INDUSTRIE CHARBONNIÈRE

Mines de houille

Fabriques de coke et d'agglomérés

Commerce extérieur et Consommation de charbon

pendant le premier trimestre de 1921

par A. DELMER

Ingénieur principal des Mines.

I. — Mines de Houille

La crise, après avoir atteint toutes les autres industries, s'est enfin abattue sur les mines de houille. Ses effets se sont faits sentir dans les charbonnages à partir du mois de février et ont affecté sérieusement les opérations du mois de mars.

A. — Production

Le tableau suivant permet de comparer la production des charbonnages pendant le premier trimestre à celle des années précédentes.

Pour apprécier les résultats obtenus, il faut tenir compte de ce que le nombre de jours ouvrables a été de 25 en janvier, de 24 en février et de 26 en mars. Le fléchissement de la production en mars est sensible.

PRODUCTION MENSUELLE DES CHARBONNAGES
EN 1913, 1919, 1920 ET PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE 1921

Unité : 1.000 tonnes	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Le Royaume
1913.	367	288	679	69	500	»	1,903
1919.	337	259	522	43	367	12	1,540
1920.	419	317	609	51	451	21	1,868
janvier 1921 . .	442	346	678	56	492	27	2,041
février 1921 . .	367	301	606	48	431	25	1,778
mars 1921 . . .	403	289	617	46	417	28	1,800
<i>Premier trim. .</i>							
<i>Total</i>	<i>1,212</i>	<i>936</i>	<i>1,901</i>	<i>150</i>	<i>1,350</i>	<i>80</i>	<i>5,619</i>
<i>Moyen. mens . .</i>	<i>404</i>	<i>312</i>	<i>633</i>	<i>50</i>	<i>447</i>	<i>27</i>	<i>1,873</i>

La fermeture de charbonnages n'est pas la principale raison de la diminution de la production, car les quatre exploitations (Couchant du Flénu, Ghlin, Muache et Pays de Liège) qui ont arrêté leurs travaux produisaient ensemble à peine 25,000 tonnes par mois. La crise n'est pas du reste l'unique cause de leur fermeture.

B. — Personnel

Le personnel des charbonnages a été sensiblement le même depuis le début de l'année. Celui du mois de mars, comparé à celui du mois de janvier accuse une diminution de un pour cent pour les ouvriers à veine; de deux pour cent pour les ouvriers du fond; de un pour cent pour l'ensemble du personnel du fond et de la surface et une augmentation de un pour cent pour les ouvriers de la surface. La remise en activité d'ateliers de triage et de lavage est probablement la raison de l'augmentation du personnel de la surface.

Ainsi donc, peu d'ouvriers ont été licenciés et ceux des charbonnages fermés ont été embauchés par d'autres charbonnages.

C. — Chômage.

Le travail avec un personnel incomplet dont les éléments chômeraient à tour de rôle n'est guère pratiqué. La preuve en est que les dix-neuf charbonnages qui n'ont pas chômé un seul jour en janvier et en mars, hors les dimanches et jours fériés ont produit respectivement 404,682 tonnes en janvier et 409,450 tonnes en mars; comme les nombres de jours d'extraction sont respectivement de 25 et de 26, la production moyenne journalière fut donc de 16,187 tonnes en janvier et de 15,747 tonnes en mars, soit la même chose à 2,7 % près.

La manière dont on calcule le nombre moyen d'ouvriers ne permet pas de déduire des statistiques l'importance du chômage et des absences pendant les jours d'extraction.

La nécessité de diminuer la production a obligé les charbonnages à réduire le nombre de jours d'extraction.

Les tableaux suivants donnent, par district, le groupement des charbonnages suivant le nombre de jours de chômage pendant le mois de mars :

Nombre de jours de chômage	Nombre de charbon- nages	PRODUCTION			STOCKS	
		du mois (tonnes)	par jour d'extraction		tonnes	Rapport entre les stocks et la produc- tion journalière
			tonnes	Pourcen- tage par rapport au total		
Couchant de Mons						
0	7	197,600	7,600	44.5	89,590	11.8
1	1	19,470	779	4.6	8,110	10.4
2	2	57,300	2,388	14.0	17,630	7.4
3	1	4,930	214	1.2	2,650	12.4
4	3	55,640	2,529	14.8	52,130	20.7
5	2	15,980	761	4.4	8,720	11.5
6	2	26,440	1,322	7.7	20,870	15.8
8	1	12,560	697	4.1	10,070	14.4
10	1	12,800	800	4.7	7,590	9.5
3 (Moyenne)	20	402,720	17,090	100.0	217,360	12.7
Centre						
2	1	80,480	3,353	25.0	53,100	15.8
4	1	81,190	3,695	27.5	29,580	8.0
5	1	24,720	1,177	8.8	26,710	22.7
6	4	77,440	3,872	28.9	30,980	8.0
7	1	25,000	1,316	9.8	11,320	8.6
4 (Moyenne)	8	288,830	13,413	100.0	151,690	11.3
Charleroi						
0	6	140,280	5,395	20.4	51,010	9.5
1	6	92,310	3,692	14.0	47,940	13.0
2	4	119,700	4,987	18.8	64,560	12.9
3	7	136,620	5,940	22.4	86,550	14.6
4	2	32,000	1,455	5.5	21,240	14.6
5	1	18,700	890	3.4	33,630	37.8
6	2	16,070	803	3.0	17,150	21.4
7	4	44,380	2,336	8.8	53,480	22.9
8	1	9,370	521	2.0	8,370	16.1
9	1	7,650	450	1.7	13,330	29.7
3 (Moyenne)	34	617,080	26,469	100.0	397,260	15.0

Nombre de jours de chômage	Nombre de charbon- nages	PRODUCTION			STOCKS	
		du mois (tonnes)	par jour d'extraction		tonnes	Rapport entre les stocks et la produc- tion journalière
			tonnes	Pourcen- tage par rapport au total		
Namur						
0	3	15,140	582	26.5	8,450	14.5
3	2	10,900	474	21.6	1,740	3.7
4	1	220	10	0.5	70	7.0
6	1	20	1	—	20	20.0
8	2	20,040	1,129	51.4	23,480	20.8
5 (Moyenne)	9	46,320	2,196	100.0	33,760	15.4
Liège						
0	8	93,260	3,587	19.6	38,420	10.7
1	3	62,940	2,518	13.7	32,400	12.9
2	3	34,580	1,441	7.9	14,130	9.8
3	10	114,680	4,986	27.2	52,770	10.6
4	4	25,740	1,170	6.4	10,570	9.0
6	4	41,020	2,051	11.2	23,520	11.5
7	2	3,660	193	1.1	1,210	6.3
8	3	37,780	2,099	11.5	46,180	22.0
10	1	2,330	146	0.8	4,090	28.0
13	1	1,460	112	0.6	1,670	14.9
26	1	—	—	—	2,630	—
3 (Moyenne)	40	417,450	18,303	100.0	227,790	12.4
Limbourg						
0	1	27,640	1,068	100.0	9,430	17.9
LE ROYAUME						
0	25	473,920	18,232	23.2	196,900	10.8
1	10	174,720	6,989	8.9	88,450	12.7
2	10	292,060	12,169	15.5	149,420	12.3
3	20	267,130	11,614	14.8	143,710	12.4
4	11	194,790	8,859	11.3	113,590	12.8
5	4	59,400	2,828	3.6	69,060	24.3
6	13	100,990	8,049	10.3	92,540	11.5
7	7	73,040	3,845	4.9	66,019	17.2
8	7	79,750	4,446	5.6	88,100	19.9
9	1	7,650	450	0.6	13,330	17.4
10	2	15,130	946	1.2	11,680	7.7
13	1	1,460	112	0.1	1,670	11.4
26	1	—	—	—	2,830	—
3 (Moyenne)	112	1,800,040	78,539	100.0	1,017,290	13.2

Les circonstances qui imposent le chômage n'affectent pas dans la même mesure tous les charbonnages.

Les exploitations à grosse production résistent un peu mieux à la crise que les petites, comme le prouve le tableau suivant où l'on compare la capacité moyenne de production des charbonnages groupés suivant l'importance du chômage :

Nombre de jours de chômage en mars 1921	Capacité de production par jour tonnes	Nombre de charbonnages	Production moyenne par jour et par charbonnage en tonnes
0	18,228	24 (1)	760
1	6,989	10	700
2	12,169	10	1,220
3	11,614	20	580
4	8,854	11	810
5	2,838	4	710
6	8,049	12 (2)	670
7	3,844	7	550
8	4,431	7	670
9	450	1	450
10	946	2	470
13	112	1	110
Ensemble. . .	78,524	109	720

L'appui donné par les établissements de crédit ont permis à certaines sociétés de continuer à donner leur production normale malgré la mévente. C'est ainsi que, dans l'ensemble, les charbonnages patronnés par la *Société Générale* ont chômé un peu moins que les autres.

Les charbons gros et mi-gros se vendent plus facilement que les charbons menus; aussi les charbonnages dont le rendement en gros

(1) 25 concessions; mais 24 sociétés.

(2) 13 concessions; mais 12 sociétés.

est grand subissent moins les effets de la crise que les autres. Dans le district de Charleroi, les charbonnages qui n'ont pas chômé pendant le mois de mars dernier, ou qui n'ont chômé qu'un, deux ou trois jours sont ceux dont le prix de vente moyen se maintenait aux environs de 100 francs par tonne en octobre dernier, les autres charbonnages obligés à un chômage plus important avaient un prix de vente de 90 à 95 francs la tonne. Par la réduction de 10 et 12 francs consentie sur le prix des charbons menus et le maintien du prix des charbons domestiques, les producteurs ont essayé de réadapter les prix aux conditions du marché et de ranimer la vente des charbons industriels.

En réalité, les charbonnages les plus atteints par la crise sont ceux qui produisent dans une forte proportion des charbons menus, des charbons industriels quart-gras et maigres.

D. — Stocks

Les tableaux ci-dessus montrent une certaine corrélation entre le nombre de jours de chômage et l'importance des stocks. A Charleroi et à Liège, les charbonnages qui chôment le plus sont ceux dont les stocks sont les plus grands; il y a cependant des anomalies.

La mise en stock, très importante en février, elle a été encore forte en mars.

1921	Augmentation du stock	Pourcentage de l'augmentation par rapport à la production du mois
	Tonnes	
Janvier	86,020	4
Février	413,760	23
Mars	306,790	17

Dans un charbonnage de Charleroi, d'importance moyenne, le stock au 31 mars représentait la production de quarante jours d'extraction. Dans un assez grand nombre de charbonnages, les stocks correspondent à une production de vingt jours environ. Dans l'ensemble, les stocks représentent l'extraction de treize jours environ.

Il y a de grandes différences d'un charbonnage à un autre, d'un district à un autre comme le prouvent les tableaux ci-dessus.

Le tableau suivant donne quelques indications d'où l'on peut déduire le nombre de journées perdues par les ouvriers et la diminution de la production de charbon causés par le chômage.

Le chômage a fait perdre aux ouvriers pendant le mois de mars au moins 514,000 journées. Le salaire moyen d'un ouvrier mineur étant actuellement de fr. 24.38, la perte totale de salaire peut être évaluée 12,500,000 francs.

La perte de production est de 241,000 tonnes, à 92 francs la tonne, soit 22 millions de francs en chiffres ronds.

Nombre de jours de chômage	Nombre de charbonnages	Nombre d'ouvriers	Nombre de journées perdues	Production (Tonnes)	Perte de production causée par le chômage (Tonnes)
0	25	38.764	0	473.920	0
1	10	15.150	15.150	174.720	6.989
2	10	25.180	50.360	292.060	24.338
3	20	24.622	73.866	267.130	34.842
4	11	19.565	78.269	194.790	35.416
5	4	6.311	31.555	59.400	14.190
6	13	17.807	106.842	160.990	48.294
7	7	7.073	49.511	73.040	26.908
8	7	9.374	74.992	79.750	35.448
9	1	1.191	10.719	7.650	4.050
10	2	1.965	19.650	15.130	9.460
13	1	208	2.704	1.460	1.456
—	—	149	—	—	—
3	111	167.359	513.609	1.800.040	241.391

E. — Salaires

Les salaires des ouvriers mineurs ont subi quelques fluctuations pendant le trimestre.

En vertu de la sentence arbitrale rendue par M. Dejardin, les salaires des ouvriers mineurs des régions de Charleroi et de la Basse-Sambre ont été relevés, à partir du 1^{er} mars 1921 :

- De 4 % pour les ouvriers abatteurs ;
- De 2 % pour les autres ouvriers ;
- De 1 % pour le personnel masculin de la surface.

Par application de la convention sur les fluctuations des salaires en fonction de l'index des prix de détail, les salaires ont été diminués de 5 % à partir du premier dimanche de mars.

Une seconde diminution prendra cours à partir du premier dimanche du mois d'avril.

Le salaire journalier moyen (fond et surface réunis) était de fr. 25.49 en octobre dernier; le relèvement des salaires à Charleroi et dans la Basse-Sambre l'a porté à fr. 25.64. La réduction de 5 %, appliquée en mars, l'a ramené à fr. 24.38.

Le rendement journalier moyen étant de kilog. 411.9 de charbon vendable par ouvrier (fond et surface réunis) (chiffre d'octobre) le coût de la main-d'œuvre par tonne vendable était, avant et après, la réduction de 5 % des salaires respectivement de fr. 62.29 et fr. 59.19. Le prix de revient des charbons a donc été diminué de fr. 3.10 par la réduction de 5 % des salaires.

F. — Prix du charbon

Pendant le trimestre, un arrêté royal du 15 janvier a abrogé les mesures préventives et répressives des abus qui se commettent dans le commerce du charbon (abrogation de l'arrêté royal du 21 janvier 1920).

Un arrêté ministériel a suspendu l'application des dispositions de l'arrêté royal du 1^{er} septembre 1920 relatives au contrôle des charbons de soute.

Le régime des licences d'exportation a été supprimé à partir du 1^{er} mars.

Pour assurer le retour à la liberté complète du commerce de charbon, le Ministère des Affaires économiques a décidé de ne plus publier de barème officiel des prix maxima (7 mars).

A partir du 6 mars, les prix du barème du 3 octobre 1920 ont été diminués de :

Dix francs sur les menus bruts ;
 Huit francs sur les menus lavés ;
 Cinq francs sur les 10/20, 8/20, etc. ;
 Vingt-cinq francs sur les briquettes ;
 Trente francs sur les boulets.

Les classés au-dessus de 20 millimètres n'ont pas subi de réduction de prix.

Par ce nouveau barème, le prix moyen de vente des charbons a été abaissé de 7 francs environ (1).

G. — Production par ouvrier

Dans l'ensemble, la production par ouvrier a fléchi.

Le tableau suivant donne la production de charbon extrait par jour et catégories d'ouvriers en 1913, 1919, 1920 et pendant le premier trimestre de 1921 :

(1) La diminution du prix moyen de vente varie, suivant les charbonnages de 4 à 9 francs.

	Ouvriers à veine Kilogr.	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine) Kilogr.	Ouvriers du fond et de la surface réunis Kilogr.
Couchant de Mons			
1913	2.422	627	460
1919	2.843	610	427
1920	2.802	628	440
1921	{ janvier	2.721	619
	{ février	2.665	613
	{ mars	2.697	621
Centre			
1913	2.986	744	535
1919	3.124	667	450
1920	3.304	691	480
1921	{ janvier	3.254	683
	{ février	3.161	665
	{ mars	3.094	655
Charleroi			
1913	3.659	831	575
1919	3.456	746	483
1920	3.696	768	501
1921	{ janvier	3.780	771
	{ février	3.723	762
	{ mars	3.684	771
Namur			
1913	3.146	764	573
1919	3.348	690	477
1920	3.656	730	497
1921	{ janvier	3.737	738
	{ février	3.727	714
	{ mars	3.721	721
Liège			
1913	3.406	704	517
1919	3.218	606	428
1920	3.374	629	445
1921	{ janvier	3.499	638
	{ février	3.389	613
	{ mars	3.321	618
Bassin du Sud			
1913	3.160	731	528
1919	3.187	662	450
1920	3.310	682	468
1921	{ janvier	3.336	684
	{ février	3.272	670
	{ mars	3.232	669

II. — Coke

Le tableau suivant montre que la crise n'a pas affecté sérieusement la production des fours à coke pendant le premier trimestre dont les résultats sont sensiblement les mêmes que ceux du dernier trimestre de l'année 1920 :

PRODUCTION COKE
CONSUMMATION DES FABRIQUES DE COKE

UNITÉ : 1,000 tonnes	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Liège	Autres districts	Royaume	
A. Production							
1913	64.8	57.7	60.8	73.1	37.2	293.6	
1919	26.6	21.3	10.8	4.4	»	63.1	
1920	45.9	46.4	29.8	26.7	»	148.8	
janvier 1921	49.3	49.1	36.8	41.2	»	176.4	
février 1921	42.9	47.6	35.1	38.4	»	164.0	
mars 1921	44.1	48.4	36.7	30.9	»	160.1	
1 ^{er} Trimestre	136.3	145.1	108.6	110.5	»	500.5	
B. Consommation							
Charbons	belge	167.6	167.3	68.1	84.8	»	487.8
	étrangers	11.8	14.3	73.8	63.4	»	163.3
	total	179.4	181.6	141.9	148.2	»	651.1

III. — Agglomérés

La production d'agglomérés a beaucoup diminué pendant les trois premiers mois de l'année. Dans le Couchant de Mons, où elle avait dépassé 8,000 tonnes en décembre, elle est tombée à 2,200 tonnes en mars. Dans les autres districts, la diminution est de 25 à 30 %.

L'industrie des agglomérés a donc perdu une partie de l'avance qu'elle a prise depuis la guerre :

PRODUCTION D'AGGLOMÉRÉS

Unité : 1,000 tonnes	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Autres districts	Le Royaume
1913.	1.8	12.3	141.1	14.2	37.7	10.0	217.1
1919.	3.8	10.2	130.1	17.0	51.2	»	212.3
1920.	6.4	16.6	142.6	19.3	58.6	»	243.5
janvier 1921	7.9	19.6	130.0	21.6	65.0	»	244.1
février 1921	3.0	16.9	107.7	17.0	51.3	»	195.9
mars 1921	2.2	13.8	119.2	15.3	54.1	»	204.6

IV. — Commerce extérieur

A. — Exportations

Le tableau suivant permet de constater que les exportations ont repris une certaine importance au cours du premier trimestre de l'année ; sans atteindre encore l'importance qu'elles avaient en 1913, elles dépassent le taux moyen de l'année 1919 et surtout celui de l'année 1920 :

EXPORTATION DE CHARBON

Unité : 1,000 tonnes	1913 1/4	1919 1/4	1920 1/4	1921 1 ^{er} trimest.
Houille	1,245	853	409	899
Coke	278	70	55	67
Agglomérés	161	92	54	70
Total (en comptant le coke et les agglomérés pour leur équivalent en houille)	1,752	1,028	530	1,050

Les deux tiers des combustibles minéraux exportés par le pays sont destinés à la France; le sixième environ aux Pays-Bas et le restant au Grand-Duché de Luxembourg, à la Suisse et à l'Italie. Cent mille tonnes de charbon de soute ont été mises à bord de navires.

DESTINATION DES COMBUSTIBLES EXPORTÉS PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE 1921.

Unité : 1.000 tonnes	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
France	614	4	6	624
Pays-Bas	137	7	11	156
Grand Duché de Luxembourg .	21	48	1	85
Suisse	50	6	13	70
Italie	10	2	»	13
Autres pays	2	»	»	2
Total	834	67	31	950
Charbon de soute.	65	»	39	100
Grand total.	899	67	70	1,050

B. — Importations

Les importations, constituées presque exclusivement par de la houille crue, sont en progrès très notables. Elles dépassent le taux moyen de l'année 1920 :

(1) En comptant le coke et les agglomérés pour leur équivalent en houille.

IMPORTATIONS DE CHARBON

Unité : 1.000 tonnes	1913 1/4	1919 1/4	1920 1/4	1921 1er trimestre
Houille	2,214	31	385	1,265
Coke	282	2	31	50
Agglomérés	117	»	38	61
Total (en comptant le coke et les agglomérés pour leur équivalent en houille).	2,688	33	460	1,385

Les charbons importés proviennent presque exclusivement de l'Allemagne et sont livrés au Comptoir belge de répartition des charbons allemands :

PROVENANCE DES COMBUSTIBLES IMPORTÉS PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE 1921

Unité : 1.000 tonnes	Houille	Coke	Agglomérés	Total (1)
Allemagne	1.148	42	43	1.242
Grande Bretagne	65	6	18	89
Etats-Unis	35	1	»	36
Pays-Bas	13	»	»	13
France	4	»	»	4
Autres pays	»	1	»	1
Total	1.265	50	61	1.385

(1) En comptant le coke et les agglomérés pour leur équivalent en houille.

V. — Consommation.

Le tableau suivant permet de comparer la consommation du premier trimestre 1921 à celle de la moyenne trimestrielle des années précédentes :

	Tonnes
Production.	5,619,000
Différence des stocks.	807,000
Importations	1,385,000
Exportations	1,050,000
Consommation	5,147,000

La consommation trimestrielle avait été en moyenne :

En 1920	5,612,000
En 1919	3,816,000
En 1913	6,512,000

